

RÉSERVATION DES SALLES COMMUNALES



Toute réservation non confirmée, par retour du présent formulaire complété et signé, dans les 15 jours qui précèdent la manifestation, sera annulée.

SALLE RETENUE : **Salle culturelle Frédéric Chopin (250 m²)**

⇒ avec gradins / sans gradins

Extension de la salle culturelle (150 m²)

Cloison mobile : ouverte / semi ouverte / fermée

Salle traiteur

MOTIF :

DATE :

HORAIRES D'OCCUPATION : de ----- à -----

Merci de respecter impérativement les jours et heures de réservation conformes au règlement municipal (ATTENTION : coupure des prises électriques à 2h00 du matin)

POUR LES ASSOCIATIONS :

Nom de l'association _____

Nom et adresse du responsable _____

N° de téléphone _____

Email _____

POUR LES PARTICULIERS :

Nom et adresse _____

N° de téléphone _____

Email : _____

PRIX DE LA LOCATION

Salle principale et/ou extension

Salle traiteur.....

Chauffage (du 15.10 au 15.04)

Forfait ménage (particuliers uniquement)

Divers (vaisselle).....

TOTAL.....

Le paiement se fera par l'intermédiaire de la Trésorerie. Attendre l'avis des sommes à payer.

- Caution de 300 € à l'ordre du trésor public**
 Attestation d'assurance à fournir en début d'année pour les associations
 Règlement signé

Caution ménage pour les associations uniquement

200 € (si 1 salle) ou 300 € (si 2 salles)

CLES

- Salle traiteur**
- Extension**
- Salle culturelle**
 - Coffret gaz*
 - Régie*
 - Écran de projection*
 - Vidéoprojecteur*
 - Rideaux de scène*
 - Cadenas escalier mobile*
 - Local rangement*
- Micro**
- Autre**

Je soussigné, m'engage à respecter le règlement et me déclare responsable du bon déroulement de la manifestation pour laquelle j'ai réservé la salle, de même que du bon état de celle-ci à la fin de cette manifestation.

Fait à Bécon-les-Granits, le *Signature*,

ÉTAT DES LIEUX – PARTICULIERS UNIQUEMENT

La Mairie vous contactera quelques jours avant votre évènement pour fixer l'état des lieux et la remise des clés.

VU pour accord

(cachet de la mairie)

Salle culturelle et extension

Salles	Salle culturelle (250 m ²)		Extension (150 m ²)		Salle culturelle + Extension (400 m ²)		Salle traiteur	
	Organisateurs de la commune *	Frais de chauffage	Organisateurs de la commune *	Frais de chauffage	Organisateurs de la commune *	Frais de chauffage		
Manifestations (mariages, soirées...)								
Vendredi, samedi, dimanche, veille de fête, jours fériés								
De 10 h à 18 h (déjeuner) ou de 14 h à 2 h le lendemain matin (soirée)	472	107	284	45	604	120	69	
De 10 h à 2 h le lendemain matin (journée + soir)	515	125	309	50	661	143	69	
De la veille (14 h) à 2 h le lendemain matin (journée + veille)	590	147	354	58	754	165	69	
Du vendredi soir au dimanche soir	894	210	534	83	1141	239	116	
Réveillon de Noël ou de St Sylvestre	894	210	534	83	1141	239	69	
Si réservation en semaine : - 50 % sur les tarifs ci-dessus correspondants								
Autres tarifs (vin d'honneur, réunions ou diverses autres manifestations sans repas)								
Vin d'honneur/la demi-journée ou le soir de 19 h à 23 h du lundi au vendredi soir	283	52	130	23	330	106	69	
Réunion d'environ 2 heures du lundi au vendredi midi / Sépulture Bar			67	19				
Sépulture extension			95	23				
Forfait ménage (supprimé pour les associations)	200		100		300			
Tarif ménage/heure	40		40		40			
Frais assistance technique	Cout réel de l'intervention à charge du locataire de la salle							
Caution	300		300		300			

* Pour les organisateurs hors commune : tarif + 50 %